

Eccles, Natalie

De: Onyx / Atelier God'Art [mattradog@gmail.com]
Envoyé: 28 novembre 2016 22:02
À: Greffe
Cc: info@cqlpe.ca
Objet: lettre pour les compteurs électromécaniques
Pièces jointes: Environnement sain .docx; ATT00002.htm

Bonjour,

voir lettre ci-jointe svp.

Merci

Matthieu Alexis Clément

À : Mme Véronique Dubois greffe@regie-energie.qc.ca

CC : Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique info@cqlpe.ca,
N.B. svp ajouter cette lettre aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Objet : Dossier R-3964-2016- CONSERVER MON COMPTEUR
ÉLECTROMÉCANIQUE

À qui de droit,

Pour toutes les raisons exposées par le CQLPE, AQLPA et le RAPLIQ, je demande expressément que la Régie me conserve un droit acquis d'utilisation d'un compteur **électromécanique** non-communicant qui fonctionne très adéquatement.

Nous sommes sensibles aux ondes électromagnétiques et nous vivons dans une maison en nature considérée zone "blanche", sans pollution électromagnétique. Nous sommes convaincu que ce choix est éclairé et réfléchi.

Veillez respecter notre décision qui s'allie à de nombreux autres ayant les mêmes préoccupations. Le **compteur électromécanique** déjà installé est encore bon pour plusieurs décennies et ceux stocker par Hydro-Québec également.

Merci de l'attention que vous portez à cet envoi.

Matthieu Alexis Clément
Saint-Malachie, PQ
27 novembre 2016